



TEXTE n° 436
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

11 juin 2020

PROPOSITION DE LOI

visant à annuler, le temps de l'état d'urgence sanitaire, les charges sociales et fiscales des entreprises ayant accès au fonds de solidarité créé par l'ordonnance n° 2020-317 du 25 mars 2020.

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 11 juin 2020.

Le Président,

Signé : RICHARD FERRAND

ISBN 978-2-11-159696-2



9 782111 159696

ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale